

MINISTERE DES MINES
ET DE LA GEOLOGIE

SECRETARIAT CENTRAL

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

N° 0751 /MMG/CAB/SCI.....Date.....30 AVR 2008..... 200.....

ANALYSE SOMMAIRE DU COURRIER A L'ARRIVEE

Expéditeur : *B.S.G.R.*

Réf N° : *00767/2008* Du *30/04/2008*

Synthèse : *Proposition de restitution des permis*

.....
.....
.....

| DECISION DE MONSIEUR LE MINISTRE | EXAMEN DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL | OBSERVATION DE MONSIEUR LE CHEF DE CABINET |
|--|--|--|
| <i>C Tech</i> <i>pour réponse appropriée</i> <i>A 30 08</i> <i>04</i> | <i>S' bal. ny → P.T.</i> <i>2/1/2008</i> <i>J.</i> | |

Réf : 00167/ 08

Conakry, le 30 Avril 2008

A
Son Excellence Monsieur le Ministre
Des Mines et de la Géologie

Objet : Proposition de restitution des permis

Monsieur,

Suite à notre demande d'extension des permis sur le minerai de fer du Mont SIMANDOU (bloc 1 et 2) et dans le cadre de notre opération de recherche et d'évaluation des gisements de nos différents titres miniers, nous avons le plaisir de vous informer qu'à ce jour notre groupe a procédé aux évaluations suivantes :

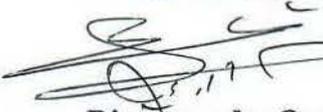
- La restitution dans le portefeuille de l'Etat dès la signature des permis d'extension de fer du mont SIMANDOU de plus de neuf (09) permis de recherche à savoir :
- Quatre (04) permis de recherche portant sur l'uranium (couvrant une superficie totale de 1413 km² dans les préfectures de LOLA et de NZEREKORE). Voir Arrêté N° A 2007/582/MMG/SGG du 28 Février 2007.
- Cinq (05) permis de bauxite sur les treize (13) voir Arrêté A 2006/ 2425/ MMG/ SGG/ du 09 Mai 2006 ; Et, éventuellement une partie des permis du secteur Nord de SIMANDOU qui, en ce moment suit son cours normal d'évaluation géologique et qui pourrait très malheureusement rejoindre le lot des permis de notre groupe qui devraient faire l'objet de restitution.

Ce programme nous a permis de connaître d'une manière générale, le sens de notre participation à l'évaluation du potentiel minier des dites zones auxquelles nous sommes sûrs que notre requête sera satisfaite dans l'intérêt de toutes les parties.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

02
05
2008



Asher AVIDAN

Directeur des Opérations

